**PROGRAMME D’ACTIONS DU**

**PLAN VELO DU VAL D’OISE**

***Rapport AD du 29/05/2020***



Suite à l’adoption du plan vélo du Val d’Oise en décembre 2019, il s’agit dorénavant d’adopter un premier plan d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département 2020-2022 qui permettra de solliciter les subventions de la Région, tout en rappelant le programme annuel 2020 de 4,8 millions d’euros. L’objectif est véritablement d’accompagner les communes et groupements de communes dans le renforcement de leur offre *« déplacements à vélo ».*



* 914 km d’aménagements cyclables sur le territoire valdoisien à ce jour.
* Le Plan Vélo stratégique adopté en décembre 2019 par le Département permet un financement régional de 50% sur l’ensemble des projets locaux.
* Un plan vélo départemental décliné en 4 axes :
* Mailler le territoire d’itinéraires cyclables ;
* Développer les services à destination des cyclistes ;
* Développer la pratique des agents du Département ;
* Promouvoir l’usage du vélo comme moyen de transport du quotidien.
* Un Département engagé de 3 manières :
* Comme partenaire financier dans le cadre des Aides aux Communes (sur une enveloppe annuelle de 25 M€) à hauteur de 20% en investissement (pistes cyclables, services à l’usager) ;
* Comme maitre d’ouvrage (sur les RD, par une offre de stationnement adéquat dans les collèges) ;
* Rôle d’encouragement d’utilisation du vélo comme moyen de transport domicile-travail (agents du CD surtt).



**Un programme d’action stratégique triennal sur 2020 - 2022 avec l’adoption d’un calendrier de réalisations prévues par le Département sur les 3 prochaines années avec notamment le lancement :**

* Une étude pour la définition des tracés des grands axes inscrits au plan vélo (Cergy-Pontoise – Argenteuil – La Défense, Magny-en-Vexin – Cergy-Pontoise, Survilliers – pôle de Roissy, …) ;
* Des études sur la requalification avec aménagements cyclables entre la place Grand Cerf et le Terminus T2 sur la RD308 à Bezons ; Une étude pour l'aménagement d'un itinéraire le long des quais de Seine à Argenteuil – Bezons (RD311), des études de rabattement sur les gares comme la RD928/RD909 à Ermont-Eaubonne ;
* Les travaux sur la création d’un itinéraire cyclable entre Boisemont et Vauréal sur la RD922 ;
* Des Etudes sur la création d’une boucle cyclable entre la Roche-Guyon et Magny-en-Vexin etc.

**Rappel des opérations d’aménagements cyclables majeures dont les travaux sont réalisées dès 2020** (délibération sur le programme annuel routier du 28 février 2020**) :**

* La création d’une piste cyclable entre la RD9 et le RD184 à Louvres sur la RD317 ;
* La liaison entre la RD64 et la RD922 sur la RD67 E à l’Isle-Adam ;
* La création de pistes cyclables entre la ZAC des cures et la RD109, sur la RD144 à Andilly / Soisy-sous-Montmorency etc.



*« En complément de l’engagement du Département dans des aménagements cyclables temporaires, ce programme triennal 2020-2022 vient compléter une « offre déplacement à vélo » robuste sur le territoire ».*